



Paris, le 21 septembre 2023

Ministère de la Santé et de la Prévention  
**Monsieur Aurélien ROUSSEAU**  
Ministre de la Santé et de la Prévention  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS

**Objet :** Demande de rendez-vous en préalable au Conseil National de la Refondation Santé Mentale

Monsieur le Ministre,

Nous venons d'apprendre par voie de presse et par les réseaux sociaux la mise en place d'un Conseil National de la Refondation Santé Mentale. Nous nous étonnons de n'avoir pas été associés en amont alors qu'à travers de nombreux communiqués nous avons alerté depuis plusieurs années sur la situation de plus en plus difficile à laquelle la psychiatrie est confrontée dans notre pays.

La situation des établissements autorisés en psychiatrie exerçant une mission de secteur est de plus en plus dégradée. Comme l'a montré l'enquête réalisée par la Fédération Hospitalière de France, un quart des établissements fait état de problèmes majeurs de démographie médicale et soignante ayant entraîné des fermetures significatives de lits et allongeant un peu plus les délais de prise en soins en ambulatoire. Partout la qualité des prises en charge, que ce soit en hospitalisation ou en ambulatoire, est dégradée alors que nos établissements accueillent les situations les plus complexes et les plus précaires sur le plan socio-économique.

La dénomination de ce CNR nous inquiète car on ne peut réduire la psychiatrie à la santé mentale comme on ne peut réduire la cardiologie à la prévention des risques cardio-vasculaires. Au vu de l'urgence de la situation ce CNR doit avoir comme objectif de traiter avant tout la psychiatrie. Comme les Assises de septembre 2021, l'intitulé de ce CNR devrait au minimum faire référence de façon explicite à la psychiatrie.

Nombreuses sont les préoccupations que nous avons concernant notre discipline : la démographie médico-soignante qui met en péril l'offre de soins dans de trop nombreux territoires, l'organisation des soins en particulier celle en direction des patients les plus complexes, la progression de la part de l'ONDAM dédiée à la psychiatrie, le soutien aux investissements immobiliers nécessaires avec l'application du décret sur les autorisations. Ceci n'est évidemment pas exhaustif.

Il ne nous semble pas que le cadre du CNR permette de répondre à l'ensemble de ces préoccupations qui devraient être traitées dans le cadre d'un véritable plan pour la psychiatrie.

.../...

C'est pourquoi nous, usagers, familles, psychiatres, directeurs, psychologues, infirmiers sollicitons une rencontre afin, en amont de la constitution du CNR, de vous faire part de l'ensemble de nos préoccupations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Marie-José CORTES  
Présidente du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Claude FINKELSTEIN  
Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Pascale GIRAVALLI  
Présidente de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Jean-Paul LANQUETIN  
Président d'honneur de l'Association pour le Développement de la Recherche en soins en Psychiatrie (ADRPsy)

Christophe LIBERT  
Président de l'Association des Psychiatres Infanto-Juveniles de secteur sanitaire et médico-social (API)

Pascal MARIOTTI  
Président de l'Association des Établissements du service public de Santé Mentale (AdESM)

Gladys MONDIERE  
Présidente de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Annick PERRIN-NIQUET  
Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT  
Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Établissements des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Marie-Jeanne RICHARD  
Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Christophe SCHMITT  
Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Norbert SKURNIK  
Président par intérim de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Olivier TELLIER  
Président de l'Association Française des Unités pour Malades Difficiles (UMD)

Michel TRIANTAFYLLOU  
Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)